

**Monsieur le Maire**  
**Hôtel de Ville**  
**Place du Général de Gaulle**

76000 ROUEN

Lettre recommandée avec AR

Objet : Aliénation de patrimoine HLM  
Dossier suivi par : Anaïs THIEBAUT  
Téléphone : 02.35.15.61.77  
E-mail : [anaïs.thiebaut@rouenhabitat.fr](mailto:anaïs.thiebaut@rouenhabitat.fr)

Le 28 septembre 2021

Monsieur le Maire,

Par la présente, je vous informe que l'Office, dans le cadre de sa politique pluriannuelle de vente, validée par le Conseil d'administration en date du 28.04.2021, va mettre en commercialisation, prioritairement auprès des locataires occupants, plusieurs ensembles immobiliers sur la période 2021-2026.

Aussi, il est prévu de mettre en commercialisation 601 logements sur la période pour un objectif de 74 ventes, soit moins de 8 lots vendus par an.

A titre indicatif, vous trouverez la liste des logements concernés dans le tableau ci-dessous. La vente de ces logements permettra d'assurer les apports en fonds propres nécessaires aux programmes de constructions nouvelles de l'Office.

Conformément aux dispositions de l'article L.445-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, je vous prie de bien vouloir me faire part de l'avis de la Ville de Rouen, également garant des emprunts en cours, sur ces intentions d'aliéner qui vous sont soumises par l'Office.

Souhaitant intégrer ces logements dans la Convention d'Utilité Sociale qui est actuellement en cours de rédaction avec les services de l'Etat et qui fera l'objet d'une validation au 31.12.2021, Rouen Habitat doit transmettre l'avis de la Commune au plus tard le 15.11.2021. C'est pourquoi, nous vous sollicitons afin que cette politique de vente soit soumise au prochain Conseil Municipal.

Dans l'attente de vous lire,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations distinguées.

**Ariane MASSIERE**  
**Directrice Générale**



## ROUEN HABITAT – Plan de vente 2021- 2026

Ensemble Immobilier	Tranche	Nb de logements	Années							NB TOTAL LOGIS			
			2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026				
RENAISSANCE		101											
PEGUY		31	Mise en copro	2	2	2	2	Mise en copro	3	1	3	6	
EAU DE ROBEC		27									Mise en copro	1	10
CAPUCINS		43							Mise en copro			2	0
COIGNEBERT		27			Mise en copro					2		2	2
LE NOSTRE		27			Mise en copro					2		1	7
ILE LACROIX	Etape 1 (Strelnski, Girardeau, Neel)	85	Mise en copro	1	4	4	4		1	1	2	1	6
ILE LACROIX	Etape 2	142						Mise en copro	3	3	2	2	15
BOULEVARD DE L EUROPE		36		Mise en Copro					2			1	8
CHARCOT	Imm C (14bis, 16, 16 bis) Imm B (18)	49			Mise en Copro				3	3	2	2	10
ARAGO		32					Mise en copro				2	1	5
<b>TOTAL MISE EN COMMERCIALISATION</b>			<b>117</b>	<b>36</b>	<b>103</b>	<b>32</b>	<b>243</b>	<b>43</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>27</b>	<b>601</b>
<b>TOTAL PROJECTION VENTES (parmi nouveaux groupes)</b>			<b>0</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>74</b>

Nombre de logements mis en commercialisation : correspond au nombre de logements proposés à la vente auprès des locataires en place sans obligation d'achat.

Projection ventes : objectif de logements vendus.